



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 20 novembre 2017 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 20 h 00.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Gilles Rioux, Conseiller numéro #1
Madame Guylaine Ouellet, Conseillère #2
Madame Rose Lagacé, Conseillère #3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Monsieur Normand Lévesque, Conseiller # 6

ABSENT :

Monsieur Emmanuel Bernier, Conseiller au # 5

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

(3) Personnes sont présentes à la séance extraordinaire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20 h 07.
Un mot de bienvenue est prononcé par le président de l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 1711-19

Il est proposé par Madame Julie Michaud et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

ORDRE DU JOUR

1. **Mot de bienvenue**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Mise à pied employés municipaux**
4. **Engagement employé municipaux**
5. **Entente temporaire déneigement**
6. **Annonce publicitaire offre d'emploi**
7. **Demande de surveillance immeuble municipale**
8. **Demande de changement de serrures immeuble municipale**
9. **Adoption des comptes payés au 31 octobre 2017**
10. **Période des questions**
11. **Levée de la séance extraordinaire.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Un ajournement est imposé et demandé jusqu'à 21 heures.

**Les trois personnes quittent la salle du conseil municipal à 20 h 10
La séance extraordinaire est ajournée jusqu'à 21 heures.**

La séance extraordinaire reprend son cours normal à 21 heures

3. Mise à pied employés municipaux

Le point à l'ordre du jour est annulé à l'unanimité des conseillers présents.

4. Engagement des nouveaux employés municipaux

RÉSOLUTION 1711-20

Il est proposé par Monsieur Gilles Rioux et unanimement résolu d'engager Monsieur Clément Gauthier à titre d'employé municipal responsable pour la période hivernal du 17 décembre 2017 au 28 avril 2017 au taux hebdomadaire de 1 000.00\$ brute (mille dollars) et d'engager Monsieur Dave Caron à titre d'employé municipal pour la période hivernale du 12 novembre 2017 au 14 avril 2017 au taux hebdomadaire de 900.00\$ brute (neuf cents dollars) et d'engager Monsieur Gilles Michaud titre d'employé municipal pour la période hivernale du 12 novembre 2017 au 31 mars 2017 au taux hebdomadaire de 900.00\$ brute (neuf cents dollars)

Il est résolu d'engagé au choix du Conseil municipal un 2^e conducteur de machinerie lourde afin de seconder Monsieur Clément Gauthier pour la période du 15 au 28 avril et de le rémunérer à l'heure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5. Entente temporaire déneigement

Le point à l'ordre du jour est annulé à l'unanimité des conseillers présents.

6. Annonce publicitaire offre d'emploi

Le point à l'ordre du jour est annulé à l'unanimité des conseillers présents.

7. Demande de surveillance immeuble municipale

Le point à l'ordre du jour est annulé à l'unanimité des conseillers présents.

8. Demande de changement de serrures immeuble municipale

RÉSOLUTION 1711-21

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque et unanimement résolu de demander à André Marzil, de vérifier les coûts du remplacement des serrures des immeubles municipaux auprès des deux entreprises en serrurerie de la Région de Matane.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. Adoption des comptes payés au 31 octobre 2017

RÉSOLUTION 1711-22

Il est proposé par Madame Guylaine Ouellet et unanimement résolu de de refuser l'adoption des comptes payés au 31 octobre 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. Période des questions

Aucune question lors de la période des questions

11. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 1711-23

Il est proposé par Madame Rose Lagacé et unanimement résolu de procéder à la levée de séance extraordinaire du 20 novembre 2017 l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Steve Castonguay
Maire

André Marcil,
Directeur général,
Secrétaire-trésorier

Je soussigné, Steve Castonguay, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.